



Description de service : <<Advanced Services – Fixed Price

Cisco Security Stealthwatch Proxy Integration Service>>

Service d'intégration de proxies au

système de sécurité Stealthwatch de Cisco (ASF-CORE-SWPRXY)

Ce document décrit le Service à prix fixe d'intégration de proxies au système de sécurité Stealthwatch de Cisco.

Documents connexes : le présent document doit être lu conjointement avec les documents suivants, également présents sur le site www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/ : (1) Glossaire; (2) Liste des services non couverts. Tous les termes en lettres majuscules figurant dans cette description revêtent la signification qui leur est donnée dans le glossaire.

Vente directe par Cisco. Si vous avez souscrit ces Services directement auprès de Cisco à des fins d'usage personnel, ce document est intégré à votre Contrat cadre de services (MSA, Master Services Agreement), à votre Contrat de services avancés (ASA, Advanced Services Agreement) ou à tout autre contrat de services couvert par l'achat de services avancés conclu avec Cisco (le « Contrat cadre »). Si aucun Contrat-cadre de ce type n'a été conclu entre vous et Cisco, la présente Description de service est alors régie par les conditions générales figurant dans le Contrat de conditions générales accessible à l'adresse URL suivante : http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Si vous avez souscrit ces services directement auprès de Cisco à des fins de revente, ce document est intégré à votre Contrat pour les intégrateurs de systèmes ou à tout autre contrat de service couvrant la revente des Services avancés (le « Contrat-cadre de revente »). Si le Contrat-cadre de revente ne renferme pas les modalités d'achat et de revente des Services avancés Cisco ou les conditions générales analogues, la présente Description de service est régie par les conditions générales du Contrat-cadre de revente, ainsi que par les conditions générales exposées dans le Contrat de conditions générales de revente EDT, disponible à l'adresse suivante : http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Aux fins du Contrat susmentionné, la présente description de service doit être considérée comme un Énoncé des travaux (« EDT »). En cas de conflit entre la présente description de service et le Contrat-cadre (ou annexe ou entente équivalente), cette description de service fait foi.

Vente par un revendeur agréé Cisco. Si vous avez souscrit à ces Services auprès d'un revendeur agréé Cisco, ce document n'a qu'un caractère informatif et ne constitue en aucun cas un contrat entre vous et Cisco. Le contrat (s'il y a lieu) qui régit la prestation de ce Service est celui établi entre vous et votre Revendeur agréé Cisco. Votre Revendeur agréé Cisco doit vous fournir ce document. Vous pouvez également en obtenir

une copie, ainsi que d'autres descriptions des services proposés par Cisco, à l'adresse suivante : www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/.

Service d'intégration de proxies au système de sécurité Stealthwatch

Résumé du service

L'objectif du Service d'intégration de proxies au système de sécurité Stealthwatch de Cisco est de permettre au système Stealthwatch d'un Client d'avoir une visibilité sur les proxies Web. Le service comprend une composante d'adaptateur de proxy accompagnée des services requis pour intégrer le proxy Web d'un Client à l'aide d'un collecteur de flux Stealthwatch.

Le service comprend :

- L'intégration de proxies à Stealthwatch pour une période maximale de cinq (5) jours ouvrables pendant les heures de travail normales, hors jours fériés observés par Cisco, jours fériés du pays reconnu localement, congés et jours de formation. Les heures de service peuvent être ou ne pas être adjacentes en fonction de l'entente entre les personnels techniques de Cisco et du Client.
- L'intégration d'un maximum de quatre (4) proxies similaires du Client.

Le nombre d'adaptateurs de flux de proxies requis dépend du débit de moyen de session du ou des proxies à prendre en charge.

L'installation, la configuration et les réglages du système Stealthwatch ne sont pas inclus dans ce service.

Lieu de la prestation

Les Services sont fournis sur site et à distance selon ce qui a été convenu avec le Client et sont proposés sous forme d'une mission d'une durée maximale de cinq (5) jours. Lorsque le client demande une livraison sur site, le déplacement effectué se limite à une (1) seule visite pouvant durer jusqu'à quatre (4) jours sur site dans une seule des installations du client et pendant les heures de travail normales, hors jours fériés observés par Cisco, jours fériés du pays reconnu localement, congés et jours de formation. Dans le cas où le déplacement sur le site a été convenu, il devra être fixé au moins deux (2) semaines à l'avance.

Prestation de service

Responsabilités de Cisco

- Effectuer une réunion d'évaluation préalable d'une heure par téléphone pour discuter des modèles déjà en place et de l'état de préparation, et pour planifier la mission.
- Installer le composant logiciel d'adaptateur de flux de proxy qui transforme les données Syslog de session de proxy en données de NetFlow, puis exporte ces dernières vers un collecteur de flux de Stealthwatch.
- Installer et personnaliser la configuration de l'adaptateur de flux de proxy, notamment en effectuant les tâches suivantes :
 - Planifier la stratégie et les prescriptions d'intégration à l'environnement du Client.
 - Effectuer l'installation sur des hôtes virtuels ou physiques fournis par le Client.
 - Configurer l'adaptateur et les composants de Stealthwatch pour activer l'acquisition de NetFlow.
 - Configurer l'adaptateur pour l'acquisition de Syslog avec l'aide de l'administrateur informatique du Client pour la configuration des services de proxy ou des dispositifs.
 - Intégrez jusqu'à quatre (4) proxies similaires au système Stealthwatch.

Responsabilités du Client

- Participer à une réunion d'évaluation préalable d'une heure par téléphone pour discuter des modèles déjà en place et de l'état de préparation, et pour planifier la mission.
- Désigner une personne chargée de toutes les communications avec Cisco et qui a l'autorité pour agir sur tous les aspects du service. Le Client doit choisir un interlocuteur suppléant avec qui communiquer en cas d'indisponibilité de l'interlocuteur du Client et qui aura l'autorité pour agir sur tous les aspects des services en son absence.
- Le système Stealthwatch du Client est installé et opérationnel, et reçoit des flux.
- Les proxies du Client, qui peuvent inclure BlueCoat, Websense, IronPort ou Squid, sont installés et opérationnels
- Fournir un personnel qualifié pour répondre à toute question du spécialiste en ingénierie de Cisco concernant la connectivité de réseau et l'adressage IP.
- Le Client fournit un serveur désigné pouvant figurer sur n'importe quelle plateforme Linux exécutant le noyau 2.6.x ou une version ultérieure sur laquelle l'adaptateur de flux de proxies peut être installé et configuré en fonction des exigences minimales suivantes :
 - L'hôte Linux peut être physique ou virtuel
 - Doit avoir cinquante (50) gigaoctets de disque dur disponible

- Doit avoir un (1) gigaoctet d'espace mémoire disponible
- Doit avoir un (1) processeur AMD ou Intel double cœur
- Doit avoir un contrôleur d'interface réseau d'un (1) gigaoctet
- Le proxy du Client doit prendre en charge les certificats de proxy et être configuré en fonction de ces derniers. Par ailleurs, les journaux de session doivent fournir un nombre minimal d'attributs, notamment :
 - une adresse IP source OU un nom d'hôte pouvant être résolu;
 - un port source (peut être configuré pour un port éphémère constant dans la configuration);
 - une adresse IP de destination OU une URL de destination complète comprenant le nom d'hôte pouvant être résolu;
 - un port de destination, un identifiant de chaîne de service cible OU une URL de destination comprenant la nomination de protocole (SSL, HTTPS, HTTP, etc.);
 - le nombre d'octets ou de bits de données envoyés à l'adresse de destination;
 - le nombre d'octets ou de bits de données reçus de l'adresse de destination.

Responsabilités générales du client

- Tous les renseignements (notamment les conceptions, les topologies et les exigences) que le Client fournit sont supposés être à jour et valides pour son environnement actuel. Les Services réalisés par Cisco sont basés sur les renseignements fournis à ce dernier par le Client au moment des services.
- Le Client reconnaît que l'achèvement des Services dépend du fait qu'il s'acquitte de ses responsabilités, comme indiqué ci-après.
- Il incombe au Client d'obtenir toutes les licences de logiciels applicables.
- Le Client identifiera le personnel du Client et définira le rôle de chacun dans la participation aux Services. Les membres d'un tel personnel peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les spécialistes en ingénierie de la planification et de la conception de l'architecture, ainsi que les spécialistes en ingénierie réseau et les chefs de projet.
- Le Client veillera à ce que son personnel soit disponible pendant l'exécution des Services pour fournir des renseignements et participer aux sessions de collecte d'information prévues, entretiens, réunions et conférences téléphoniques.
- Le Client fournira un préavis de quarante-huit (48) heures en cas d'annulation d'une réunion programmée au préalable.
- Le Client comprend et convient expressément que les services d'assistance fournis par Cisco comprennent conseils, assistance et orientation techniques seulement.
- Le Client comprend et accepte expressément que les Services seront exécutés dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours civils à compter de l'envoi d'un Bon de commande à Cisco pour les Services décrits ici, qui se limitent à l'exécution des démarches décrites ci-dessus ou à la prestation de Services sur une période de 5 jours ouvrables, selon le délai le plus court.

- Le Client doit donner à Cisco l'accès au site et aux installations du Client dans la mesure nécessaire pour fournir les services déterminés par le programme convenu, y compris, lorsque cela s'applique, à des ordinateurs, à des équipements de télécommunication, aux installations, à un espace de travail et au téléphone, en fonction des besoins de Cisco durant le projet.
- Le Client demeure entièrement responsable de la sécurité de son réseau. Cisco n'est en aucun cas responsable de toute faille dans la sécurité du réseau du Client.
- Le Client fournira à Cisco l'accès à distance au RPV sécurisé nécessaire aux activités de services en ligne.
- Le Client fournira aux employés de Cisco et aux sous-traitants les attestations de sécurité et/ou les escortes nécessaires pour accéder au site du Client.
- Le Client fournira à Cisco les conditions et politiques du lieu de travail en vigueur sur le site du Client.

Facturation et achèvement

Facturation

Les Services sont facturés après leur réalisation.

Achèvement des Services

Cisco informera le Client par écrit une fois les Services réalisés. Le Client devra accuser réception de cette notification dans les cinq (5) jours ouvrables et attester par écrit que Cisco a bien réalisé les Services. Si le Client ne confirme pas la réalisation des Services ou ne justifie pas le refus des Services dans les cinq (5) jours ouvrables, la réalisation des Services est considérée comme acceptée conformément à la présente description de service.